PLAN MASSE

Echelle : 1/200°

Parcelle 000 B 1685 de 942 m²

En zone Ua de l'actuel PLU et probablement en zone Ub après révision du PLU suivant les dires du commissaire enquêteur que Mme et Mr DELOUERE ont rencontré.

CES de 0,30 en zone Ub
soit 282,60 m² d'emprise au sol max
Emprise au Sol Projetée :
202,40 m²

Stationnement minimum :
2.5 places par logement
Stationnement du Projet :
6 places dont :
- 4 Places extérieurs
- 2 Places dans les garages

Le réseau Eau ainsi que les branchements Edf et Fibre sont existant sous le chemin des Saules.

Les EU seront à raccordées au réseau existant situé en contre-bas sur le chemin de la Pra.

Les Ep du projet seront traitées sur la parcelle à l'aide d'une noue (*voir étude jointe*)

COUPE TOPOGRAPHIQUE

Echelle : 1/200°

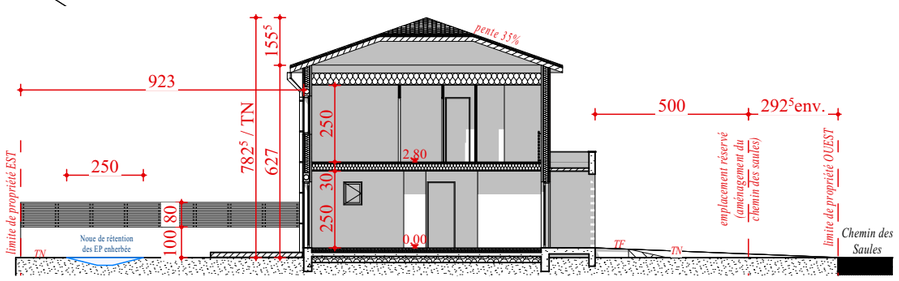

SASU Architecte Architecte DPLG - contact@dparchitecte.fr	10 Route du Ravel 69440 St Laurent d'Agny Tél. : 04 78 50 43 19	M. et Mme DELOUERE MESSIMY	21 mars 2022 (indice 6)	Projet de Conception Générale	*Conformément à la loi du 11 mars 1962, ce plan est la propriété artistique du bureau **DP Architecte**, il ne peut être ni copié, ni communiqué à un tiers sans autorisation.*